

Rapport du Président

Commission Permanente du vendredi 16 novembre 2012

Service instructeur

N° CP-2012-11-11-5

Service de l'Action Internationale, Transfrontalière et Européenne

Service consulté

SOUTIEN A DEUX PROJETS TRANSFRONTALIERS

Résumé : Il est proposé au Conseil Général de soutenir deux projets transfrontaliers dans les domaines de la culture et du tourisme à hauteur de 1 000 € pour l'un et 3 000 € pour l'autre.

1. 20^{ème} anniversaire de la fondation du Cercle Franco-Allemand de Colmar et du Centre-Alsace.

Le Cercle Franco-Allemand de Colmar et du Centre-Alsace organise une manifestation particulière à l'occasion du $20^{\rm ème}$ anniversaire de sa fondation, le samedi 17 novembre 2012, dans la nouvelle médiathèque de Colmar.

De nombreuses personnalités impliquées dans la coopération transfrontalière et des représentants des Cercles franco-allemands de Freiburg, de Baden-Baden et de Bâle interviendront lors d'une conférence-débat "Le Traité de l'Elysée – Bilan et Perspectives". Seront également associés des jeunes du Lycée Franco-Allemand de Freiburg et du Lycée Bartholdi de Colmar qui animeront une soirée musicale dans le bâtiment du Koïfhus.

Le budget global du projet se répartit comme suit :

| <u>Depenses</u> | <u>Recettes</u> |
|--|--|
| Location de salle : 1 000 € | Ressources propres : 2 500 € |
| Conférence-débat : 500 € | Participations des membres : 3 000 € |
| Impression de documents, | Annonceurs : 1 000 € |
| conception du nouveau logo : 4 700 € | Conseil Général 68 (sollicité) : 1 500 € |
| Frais d'organisation et | Ville de Colmar : |
| d'animation de la manifestation :. 7 300 € | Région Alsace : 1 500 € |
| Total : | Fondation Entente |
| | franco-allemande : <u>2 000 €</u> |
| | Total 13 500 € |

Le Département du Haut-Rhin a été sollicité pour participer financièrement à cette manifestation à hauteur de 1 500 €. Comme le projet répond aux critères du Fonds de

Soutien aux Initiatives Transfrontalières, dont le solde s'élève à 5 700 € à ce jour, il vous est proposé d'attribuer une aide départementale d'un montant de 1 000 € pour l'organisation de cette rencontre.

2. Projet de revitalisation du site naturel de la Lucelle en amont du lac.

Depuis sa création en 2003, les 150 membres de l'association franco-suisse "les Amis du Lac de Lucelle" oeuvrent, aux côtés de la Fondation du lac de Lucelle, à l'entretien et à la préservation de ce lieu chargé d'histoire. Plusieurs missions ont été menées à bien à ce jour : une vidange, l'entretien régulier des berges, le sentier didactique et l'installation d'une passerelle permettant de faire le tour du site.

L'association a décidé de réaliser un nouveau projet : la revitalisation de la rivière en amont du lac. Elle prévoit un réaménagement avec notamment l'installation de pièges à graviers, la reconstitution d'un habitat naturel adéquat pour la reproduction des truites avec un secteur amphibiens, l'aménagement d'une passerelle entre le lac et la rivière afin de créer un poste d'observation et enfin l'amélioration du lit de la Lucelle et du canal pour faciliter la vie et la migration du poisson.

Ce projet s'inscrit dans une démarche d'éducation et de sensibilisation des individus et des communes franco-suisses environnantes. Il vise à être attractif pour les visiteurs du site (80% d'Alsaciens), éducatif pour les groupes scolaires français et suisses et écologique par la préservation des espèces animales régionales.

Ces opérations dont les travaux s'étendront sur une période allant d'octobre 2012 à mars 2013 seront financées comme suit :

| <u>Depenses</u> | RECETTES | | |
|-------------------------------------|--|--|--|
| Etudes de faisabilité, plans, | Ressources propres : 10 000 € | | |
| permis, divers : 12 000 € | Conseil Général 68 (sollicité) : 5 000 € | | |
| Travaux génie civil : 61 600 € | Région Alsace : 5 000 € | | |
| Réalisation passerelle : 31 840 € | Loterie Romande : 30 000 € | | |
| Travaux préventifs (poissons, | Canton du Jura et | | |
| faune, flore):3 200 € | Confédération Helvétique : 30 000 € | | |
| Divers et imprévus : <u>3 360 €</u> | Autres collectivités suisses : 8 000 € | | |
| Total : | Dons : 10 000 € | | |
| | Reste à trouver : <u>14 000 €</u> | | |
| | Total: | | |

Le Département du Haut-Rhin a été sollicité pour participer financièrement à cette opération à hauteur de 5 000 $\mbox{\ensuremath{\&collimite\ensuremath{$

Au vu de ce qui précède, je vous propose de soutenir :

• le Cercle Franco-Allemand de Colmar et du Centre-Alsace à hauteur de 1 000 € pour l'organisation du 20ème anniversaire de sa fondation, le samedi 17 novembre 2012.

L'incidence financière est prévue au programme F712, imputation 00-65-048-6562-2677-114 du budget départemental de l'exercice 2012.

• l'Association des Amis du Lac de Lucelle pour un montant de 3 000 € pour le projet de revitalisation du site naturel de la Lucelle en amont du lac.

L'incidence financière est prévue au programme F214, imputation 00-204-041-20422-2682-114 du budget départemental de l'exercice 2012.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Charles BUTTNER

Service de l'Action Internationale, Transfrontalière et Européenne

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 NOVEMBRE $2012\,$

Fonds de soutien aux initiatives transfronstalières PROGRAMME 2012

| N° Opération | Maître d'ouvrage Libellé de l'opération | Montant forfaitaire |
|--------------|--|---------------------|
| FIT00112 | CERCLE CULTUREL FRANCO - ALLEMAND COLMAR 20ème anniversaire du Cercle Culturel Franco-Allemand de Colmar Cofinancement : COLMAR : 2 000,00 € CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 1 500,00 € | 1 000,00 |
| | m . 1 | 1 000 00 |

Total 1 000,00

Service de l'Action Internationale, Transfrontalière et Européenne

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 NOVEMBRE 2012

Coopération décentralisée en investissement PROGRAMME 2012

| N° Opération | Maître d'ouvrage | Montant | Taux | Montant de la |
|--------------|--|-----------------|-------|---------------|
| N Operation | Libellé de l'opération | Subventionnable | Taux | subvention |
| | ASSOCIATION DES AMIS DU LAC DE LUCELLE | 0,00 | | 3 000,00 |
| | Projet de revitalisation du site de la Lucelle | | | |
| CDI00137 | Cofinancement: | | | |
| | CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 5 000,00 € | | | |
| L | | | Total | 3 000.00 |